

CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire annonce que Monsieur Olivier MARTIN a présenté sa démission le 22 décembre dernier. Il rappelle que M. MARTIN était Conseiller Municipal dans l'opposition depuis 18 ans et salue son engagement.

Madame GOUY remercie Monsieur MARTIN pour son implication en tant que chef de file de l'opposition pendant 18 ans. Elle annonce qu'elle sera la nouvelle référente de l'opposition auprès de la mairie.

Monsieur le Maire annonce qu'un nouveau conseiller municipal sera installé lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal, le 23 février.

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 17 novembre 2017 *[unanimité]*

Le conseil municipal a approuvé le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 17 novembre 2017.

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 21 décembre 2017 *[unanimité]*

Le conseil municipal a approuvé le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 21 décembre 2017.

- Décisions du Maire prise par délégation du Conseil Municipal *[information]*

Le conseil municipal a pris acte des décisions des 7, 29 décembre 2017 et 9 janvier 2018 prises par le Maire par délégation du conseil municipal.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

FINANCES

- RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2018 *[Unanimité]*

Le conseil municipal constate que le débat relatif aux orientations budgétaires pour 2018 a bien eu lieu, avec pour appui le rapport joint à la présente délibération.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

ENFANCE JEUNESSE

- CONVENTION DE FINANCEMENT CAF RELATIVE A DES TRAVAUX AU MULTI-ACCUEIL *[unanimité]*

Le conseil municipal a approuvé une convention « d'objectifs et de financement pour des travaux d'aménagement et d'extension du multi-accueil » avec la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique et a autorisé Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

PERSONNEL

- TABLEAU DES EFFECTIFS – MODIFICATION *[unanimité]*

Le conseil municipal a approuvé la création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps plein et d'un poste d'adjoint administratif territorial à temps plein et la suppression d'un poste d'agent de maîtrise principal territorial à temps plein et d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe à temps plein, a dit que ces modifications prendront effet au 1er février 2018 et que le tableau des effectifs est modifié en conséquence.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

SPORT

- CONVENTION TRIPARTITE REGION / VILLE / LYCEE POUR L'UTILISATION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS PAR LE LYCEE DE LA HERDRIE *[unanimité]*

Le conseil municipal a approuvé un avenant ayant pour objet l'actualisation tarifaire d'une convention d'utilisation des équipements sportifs par le Lycée de La Herdrrie.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

QUESTIONS DIVERSES

- Madame PASQUEREAU a proposé que les anciens bâtiments associatifs situés rue Busson Billault soient utilisés comme lieu d'expression libre pendant un mois, en attendant leur destruction. Cette proposition n'a pas été retenue par la majorité pour des raisons de sécurité.

- Monsieur AUBE a suggéré que l'aménagement futur qui sera réalisé à la place des anciens locaux associatifs prévoit un emplacement pour la montée / descente de bus plus commode pour les jeunes fréquentant l'établissement de La Grillonnais. Monsieur le Maire a proposé à Monsieur AUBE d'aborder cette question dans le cadre de la prochaine réunion du groupe de travail relatif à la ligne C9.
- Monsieur le Maire a annoncé que l'enquête publique relative au PLUM (Projet Local d'Urbanisme Métropolitain) sera décalée et qu'elle aura lieu après l'été.
- Monsieur le Maire a précisé que l'aménagement rue de l'Abbaye est une opération privée et qu'il s'agit de l'aménagement de deux terrains à bâtir.
- Monsieur le maire a expliqué qu'Orange implante des armoires rue des landes de la Plée. Il a précisé qu'il avait demandé à ce qu'ils se rapprochent de Nantes Métropole pour éviter l'ajout d'infrastructures.
- Monsieur le maire annonce qu'une inauguration du bassin Philippe REVILLON aura lieu le lendemain, samedi 27 janvier à 10h30, au centre aquatique So Pool.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Affiché le 29 janvier 2018
Le Maire
M. Alain VEY

